



litiges avec le locataire :impayé de loyer

Par **Natacha26**, le **28/12/2008** à **21:40**

Bonjour,

Nous avons fait un bail locatif au mois de novembre 2008 avec une personne pourtant chaudement recommandée et déjà elle ne veut pas payer le loyer de janvier. Il faut préciser que ce dernier ne nous a toujours pas fournit ni attestation d'assurance ni garant(ce dernier devait nous fournir une caution bancaire)et il ne vit pas dans les lieux (le logement sert de garde meuble, les cartons ne sont toujours pas déballés...), nous ne savons plus quoi faire et la communication est de plus en plus difficile... Quels recours avons- nous avant d'engager une procédure plus lourde ?

Merci d'avance pour votre aide.